



Lille, mercredi 3 août 2022

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04650**

---

Pris en application :

Code des transports

Délibérations du CA de VNF des 10 mars et 15 décembre 2021 relatives aux chômages 2022

**Chômages****CANAL DU NORD  
ECLUSE 1 DE PALLUEL AU SOUTERRAIN****Arrêt de navigation ( tous les usagers - dans les deux sens )****- à partir du 19/09/2022 à 06:30 au 07/10/2022 à 20:45**o **Canal du Nord**

entre les pk 0.650 (Ecluse 1 de Palluel) et pk 29.568 (tête sud du souterrain de Ruyaulcourt) - Tout le chenal

**Commentaire :**

Conformément au programme des chômages 2022, Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que la navigation sera arrêtée sur le canal du Nord le 18/09/2022 à 20h45 et reprendra le 08/10/2022 à 06h30.

Afin de permettre à l'ensemble des bateaux de sortir du linéaire concerné, les usagers sont informés :

Plus de possibilité de s'engager sur le Canal Du Nord après le 16/09/2022 à 20H45

La navigation sera maintenue le 17 et 18 septembre 2022

Le stationnement sera strictement interdit sur tout le linéaire en raison de mise à sec de certains tronçons et la présence d'importants mouvements d'eau sur d'autres. Les usagers prendront leurs dispositions pour stationner à l'aval de Palluel

La mise en tour des bateaux s'effectuera à l'écluse de Palluel les 5/6/7 octobre 2022 de 8H00 à 17H00

Le Canal de St Quentin reste une alternative pour les petits gabarits jusqu'au Fressinet

Les usagers de la voie d'eau devront se conformer aux directives données par les agents de VNF

**Service(s) à contacter :**

Direction territoriale Nord-Pas-de-Calais, 37, rue du Plat, BP 725, 59034 LILLE CEDEX

Tél : 03.20.15.49.70 - Fax : 03.20.15.49.71

**Date limite d'affichage :**

08/10/2022

Chef de Cellule

**Signé**

Mathieu BOURSEAU